

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2017

(Le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle PESTEL – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET - Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX – Stéphanie LE BARS

Absent excusé : Michel HAMON pouvoir à Philippe BIDAN

Secrétaire de séance : Lynda LE PORS

Le compte rendu de la réunion du 13 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

STATION D'EPURATION

Le Conseil Municipal approuve le projet de desserte Tarif Jaune de la station d'épuration (96 Kva consommateur) située au lieu-dit Gargajean à LA MOTTE moyennant une participation de 13 217.00 €

LOTISSEMENT DE LA BROUSSE AU MOINE : ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve le projet d'éclairage public 2^{ème} phase du lotissement « impasse de la Brousse au Moine » présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif HT de 10 700 €

ECLAIRAGE EXTERIEUR

Le Conseil Municipal approuve le projet de travaux de modification d'éclairage public pour l'accès à la mairie, la salle de réunion de la salle omnisports et les ateliers municipaux. Le Montant de la participation de la Commune sera de 5 250 €.

ASSAINISSEMENT : TARIFS 2018

Le Conseil Municipal valide les tarifs suivants pour l'année 2018 :

Abonnement : 16,79 €

Le m³ : 1,212 €

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide de soumettre à enquête publique préalable au déclassement du domaine public pour les sites de « Beaulieu », « La Boulaie » et du « Pignon Blanc »

RECENSEMENT

Madame Le Maire informe que le recensement de la population sera effectué du 18 janvier au 18 février 2018. Le Conseil Municipal décide de recruter 5 agents recenseurs.

FILM DOCUMENTAIRE

Dans le cadre du mois du film documentaire, « Avec mes abeilles » film d'Anne BURLOT et Glenn BESNARD, sera diffusé le vendredi 17 novembre 2017 à 20 H 30. Le prix des entrées est fixé à 4 €
Le Conseil Municipal valide ces propositions.

APPEL AUX DONS « URGENCE PETITES ANTILLES /OURAGAN IRMA »

Le Conseil Municipal décide de verser une aide de 200 € à la Fondation de France.

PARC EOLIEN AUX MOULINS

La SAS EDPR France HOLDING a présenté une demande en vue de la réalisation d'un parc de 5 éoliennes (pour une puissance maximale de 10 MW) et un poste de livraison électrique sur la commune LES MOULINS, sur le territoire de l'ancienne commune de Plémet.

Le dossier déposé en mairie de LES MOULINS est soumis à enquête publique du 23 octobre au 24 novembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable à la réalisation du parc éolien, sous réserve du respect des normes en vigueur